

Correspondance : un encouragement aux Tessinoises

Autor(en): **Volonteri, Flora**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 506

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous étions promis de la lui demander à nouveau, ou de la prier de l'écrire pour venir en aide aux artisans de la paix... Hélas !

Amené par ses hautes fonctions au B. I. T. à prendre souvent contact avec nos organisations féminines et féministes, M. Maurette avait été pour elles un ami précieux et un appui sûr. Certes, il ne partageait évidemment pas la doctrine de l'*Open Door*, si complètement opposée à celle de l'Organisation Internationale du Travail, et de ce fait il fut en butte de la part de certaines Sociétés à des critiques et à des attaques; mais il fut un partisan convaincu du droit au travail de la femme, de la femme mariée notamment, et tous les écrits importants, toutes les études documentaires si précieuses pour nous, publiées par le B. I. T. sur cette question portent la marque de cette inspiration. Ce sont d'ailleurs ses principes-là qu'il défendit dans son magistral discours au Congrès d'Istanbul de notre Alliance Internationale, ceux-là aussi à l'application desquels il s'attacha, quand nous discutâmes avec lui le programme de la Conférence d'études de Zurich — à laquelle une malencontreuse grippe l'empêcha de représenter le B. I. T. Car sa présence à nos réunions devenait une habitude depuis la Conférence d'études d'Amsterdam (1927) où il prit pour la première fois contact avec l'Alliance Internationale; et cet homme si chargé de travail, de responsabilités, d'honneurs, de titres, ne se refusait jamais, entre un voyage au Brésil et une mission en Chine, à donner, même à un simple groupement local, une de ces étonnantes causeries documentaires: ne l'avons-nous pas entendu jusque dans notre modeste salon de la rue Etienne-Dumont ?

A ses collaboratrices du B. I. T., qui perdent en lui un guide et un appui, à sa famille, et surtout à la vaillante compagnie, qui de son côté a accompli une œuvre de compréhension internationale qui est un beau fleuron pour notre féminisme, nous disons ici toute la sympathie attristée et le profond regret de celles qui savent la perte que notre cause vient de faire.

E. Gd.

Une des questions intéressantes traitées à ce Congrès fut celle de l'activité féminine en matière de tourisme, et nous regrettons que la place nous manque pour indiquer tous les rapports variés et peu connus, sur le travail féminin en ce domaine.

Clubs Soroptimists et Femmes Magistrats

Ces deux Congrès internationaux, également convoqués à Paris en raison de l'Exposition, ont suivi de près celui des Activités féminines. Au premier ont pris part des clubistes d'une bonne demi-douzaine de pays, qui ont notamment entendu une fort intéressante étude sur l'orientation professionnelle, alors que deux belles soirées ont donné l'occasion aux artistes soroptimists d'offrir à leurs invitées des manifestations de leur talent en divers domaines.

Quant au Congrès de la Fédération Internationale des Femmes magistrats, remarquablement organisé par Mmes A. Dyrander et Marcelle Kraemer-Bach, il a réuni des déléguées de plusieurs pays, parmi lesquelles Mmes Marcelle Renson (Belgique), Ant. Quinche (Suisse), Clara Campoamor (Espagne), tous noms bien connus de nos lec-

trices. Les principales questions traitées ont été, en plus d'affaires administratives intérieures, la situation professionnelle des femmes juristes, et le statut de la femme, tel qu'il va être présenté devant la Société des Nations.

Les Lycéennes à Londres

De leur côté, les déléguées des Lycéens-Clubs d'une quinzaine de villes se sont rencontrées à Londres au début de l'été. De fort intéressants rapports, qui offrent un tableau suggestif de l'activité si variée des Lycéens, ont été présentés; puis des projets d'échanges musicaux, d'échanges de livres, d'expositions itinérantes, etc. ont été étudiés, qui tous prouvent un désir très vif de coopération internationale. Le prochain Congrès aura lieu à Budapest en 1940.

La Ligue Internationale à Luhačovice

C'est dans cette jolie station thermique de Tchécoslovaquie, où l'attendait un accueil chaleureux et compréhensif, non seulement de la part des femmes tchèques, mais aussi de celle des autorités que la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté a tenu son IX^{ème} Congrès. Les sujets ne manquaient pas à son ordre du jour, l'Espagne et la Chine offrant tristement matière à des discussions de première actualité! La place dont nous disposons ne nous permet pas de mentionner les différentes résolutions votées: indiquons seulement ici celle qui engage les femmes à défendre comme droits humains, les droits de toutes les races, et ceux des réfugiés et des prisonniers politiques, en prenant spécialement position, comme mères, contre les persécutions pour motifs de race dirigées contre des enfants.

(A suivre) M. F.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

(Sixième liste)

Mme A. (Schaffhouse)	Fr. 20.—
Mme K. (La Chau-de-Fonds)	» 2.—
Mme Z. (Montana)	» 3.—
Mlle M. M. (Genève)	» 4.35

Total au 3 septembre Fr. 29.35
Listes précédentes » 970.65

Total Fr. 1000.—

Et voilà que, grâce à la générosité de nombreux amis et amies de notre journal, notre souscription a atteint ce chiffre de mille francs qui semblait si lointain, si lointain... quand nous avons annoncé l'urgence de combler un déficit de plus de 1200 fr. Bravo! et merci à chacun et chacune, non seulement pour ce secours matériel, mais encore pour cette encourageante preuve d'attachement à notre journal qui est pour lui le plus précieux des réconforts.

Les femmes et la paix

Une visite du R. U. P. suisse au Pavillon de la Paix (Exposition de Paris).

Nos lecteurs ont déjà vu la photographie de ce pavillon et de la colonne qui le domine, et dont il est question plus haut dans ce même numéro. Des centaines de milliers de visiteurs y ont déjà défilé, qui ont été vivement impressionnés par la présentation vivante de documents et de chiffres irréfutables concernant la paix, sa propagande et sa technique.

Nous apprenons aujourd'hui que le R. U. P.

suisse, sur l'initiative de son nouveau secrétaire général, M. Pierre Wenger, déjà connu par son activité de secrétaire du groupe genevois, organise un voyage collectif à l'Exposition de Paris, avec comme but principal une visite à ce pavillon de la paix, une réception par le Comité français du R. U. P. et la participation au Congrès national de ce Comité. Le départ aura lieu de Genève le 24 septembre au soir, et le retour le 28 septembre au matin. Prix global: 93 fr. suisses, avec possibilité de retour individuel moyennant un supplément de 4 fr. S'inscrire avant le 20 septembre au Secrétariat suisse, Case postale 144, Rive, Genève.

Le Comité suisse du R. U. P...

...s'est réuni à la fin de juillet à Zurich, et a reçu comme présidents M. le prof. Ad. Kuenzi (Bienne) et Mme Eichenberger (Zurich), présidente de l'Union suisse des Institutrices. Nous nous félicitons de ce bel exemple de collaboration qui associe sur un pied d'égalité un homme et une femme à la direction de cet important mouvement pour la paix.

C'est dans cette même séance qu'a été décidé



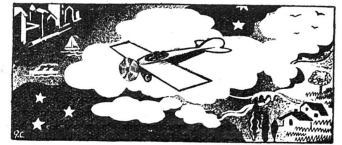
Publications reçues

Robert-H. GRAF, juge au Tribunal des Prud'hommes de Genève: *Le service de maison en Suisse romande, droits et devoirs des patrons et des employés. Conseils pratiques.* (Editions du Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale. Grand Pont, 2, Lausanne.

Lors du recensement fédéral de 1930, 20,072 personnes étaient occupées comme employées de maison en Suisse romande, et pourtant les droits et devoirs de ces dernières sont mal connus dans le public. Cette ignorance est la cause de bien des heurts et il paraît urgent de faire connaître aux patrons et aux employées soit la législation du Code fédéral des obligations, soit les dispositions cantonales qui régissent leur engagement réciproque. La brochure de M. Graf comble une lacune de la manière la plus heureuse et la plus complète.

Un concordat régit les bureaux de placements. Il a été conclu en 1892 pour protéger les jeunes gens contre toute exploitation par les placeurs. M. Graf indique les adresses des Offices cantonaux de travail, qui lui rend attentif aux formalités préalables d'engagement exigées par la loi fédérale sur la police des étrangers et par certaines réserves de la police cantonale, dues au chômage. Etant arbitre des difficultés entre patrons et employés, il écrit deux pages de morale

le voyage collectif au Pavillon de la Paix de l'Exposition de Paris, que nous annonçons ci-dessus, et qui est plus spécialement destiné aux Suisses-romands. Une seconde visite aura lieu plus tard en automne, avec départ de Zurich.



Correspondance

Un encouragement aux Tessinoises

Lugano, le 2 août 1937.

Chère Mademoiselle,

...Une toute petite lumière dans l'obscurité: le 1^{er} août a été inauguré le monument de la

patronale et de morale de service qui sont pleines de bon sens, d'équité et de prévoyance.

A la question Comment établir un contrat de service? l'auteur répond en statuant d'abord que la loi n'impose pas de forme écrite puisque « le fait de prendre service constitue le contrat » (C. O. art. 310 et 320). Mais, ajoute-t-il, il est toujours préférable que les deux parties fixent par écrit les conditions d'engagement; cela évite bien des ennuis par la suite. Ce contrat indiquera la date d'entrée de service, les conditions de travail journalier, le salaire mensuel, les jours de repos hebdomadaires, le nombre de jours de vacances annuelles payés, et éventuellement la participation de chacune des parties aux primes d'assurances sociales, souscrites d'un commun accord (maladie, accident, chômage, etc.). Ensuite il passe en revue les lois et usages concernant le temps d'essai, le logement, le salaire, les heures de travail et de loisir, l'absence des maîtres, les vacances, les étrennes, les dommages causés par l'employé, les motifs de renvoi, les délais de congé, les certificats, diplômes et récompenses. Il n'oublie ni l'apprentissage ménager avec examen et certificat, ni les possibilités de cours complémentaires et de spécialisation pour les employées de maison.

Un soin tout spécial est apporté au problème de la maladie et des accidents, qui réserve tant de surprises désagréables aux patrons ignorants de la loi. L'employée elle aussi doit prévoir le cas de maladie, de chômage et de vieillesse. M. Graf la dirige vers la prévoyance; il va plus loin encore: aux deux parties il fait connaître tous les systèmes d'assurances qui pourraient leur rendre service au moment même et dans l'avenir.

La première partie de la brochure se termine par un chapitre sur les institutions de protection de la jeune fille en Suisse romande. La seconde partie est réservée aux dispositions spéciales à l'égard du service de maison telles que nous le trouvons dans la législation et les usages des cantons de Vaud, Neuchâtel, Valais, Genève et Berne. A la fin de la brochure figure un modèle de contrat de travail entre employée de maison et patron.

Le tout est d'une clarté remarquable et d'une utilité que nous n'avons pas besoin de souligner.

A. de M.

nières vibrations se turent, elle appela encore une fois, impatiente:

— Joséphine, viens-tu?... Il se fait tard, la Teignouse s'allume déjà.

Au large en effet venait de briller sur la mer sombre l'étoile verte d'un phare, à laquelle répondit quelques secondes une autre lumière, rouge, celle-là, du phare de Quiberon.

Courbée sous sa charge de fougères desséchées, la petite Joséphine avait rejoint sa sœur. Les deux jeunes filles rassemblèrent leur petit troupeau, et le poussaient devant elles se dirigeant vers le village, saluant au passage le syndic du port qui fumait paisiblement sa pipe sur le quai, échangeant quelques paroles avec des femmes qui ramenaient comme elles leurs chèvres au logis. L'ombre s'épaississait toujours plus. Elles atteignirent une maisonnette à l'écart de la route, conduisirent les bêtes à l'étable où elles disposèrent une litière de fougères et de varech, puis entrèrent dans la cuisine, pour prendre leur repas du soir.

— Le père n'est pas encore rentré, remarqua Séraphine en allumant sa petite lampe. Il nous faut souper sans l'espérer. Va chercher du pain chez les Lenoan, Joséphine, ajouta-t-elle de son ton décidé.

La fillette sortit en courant. Séraphine, restée seule, jeta la tête en arrière d'un mouvement orgueilleux, se rabaissant contre le regret des temps passés. Ah! certes, elle était trop fière pour remettre les pieds chez les Lenoan avant le jour de ses fiançailles, et personne ne pourrait la soupçonner de chercher à rencontrer Léopold!

Et cependant son cœur se gonflait, des pensées importunes accouraient en foule. Autrefois, comme

elle était joyeuse, quand elle courait le soir à la boulangerie! La famille Lenoan, déjà attablée, la saluait amicalement, lui se levait vite pour peser le pain qu'elle demandait, en échangeant quelques paroles, puis elle reprenait le chemin de sa demeure, heureuse de ces quelques moments passés en présence de Léopold. Dès l'enfance, ils s'étaient attachés l'un à l'autre et cette affection avait été grandissant avec eux, si bien que Léopold, appelé à faire ses trois ans de service à bord du *Masséna*, avait demandé à Séraphine de lui garder sa foi. La perspective de cette union n'avait point déçu au deux familles. Le père Kerneur aurait peut-être préféré que son futur gendre fût pêcheur comme lui, le métier de boulanger paraissant inférieur à ce vieux loup de mer; mais Marie-Jeanne était heureuse de penser que sa fille ne connaîtrait pas les angoisses des femmes de marin. Les Lenoan, de leur côté, estimaient Séraphine, qu'ils savaient forte, intelligente et honnête, et pensaient que leur fils n'aurait pu mieux choisir. Et les jours s'écoulaient heureux, et l'on n'attendait plus que les vingt ans de Séraphine pour célébrer les fiançailles officielles.

Puis tout avait changé.

Après trois jours de maladie, Marie-Jeanne était morte. Deux mois plus tard, l'*Amour et Confiance*, la barque de pêche, la fortune du père Kerneur, avait sombré par une nuit de tempête au large de Belle-Ile, et le patron seul avec le chat du bord avaient été sauvés. C'était alors la pauvreté, presque la misère, qui, avec son cortège de dettes et d'humiliation, pénétrait chez les Kerneur. Séraphine ne s'était pourtant pas laissée abattre. Courageusement, elle s'était attelée à la

tâche, travaillant sans se lasser, faisant des prodiges d'économie, s'efforçant de trouver pour son père quelques occupations rétribuées. Mais les quelques homards pris dans les casiers du père Kerneur, le lait des chèvres, les légumes et les fruits du jardin, la paye de Séraphine qui se louait comme moissonneuse dans les fermes du pays, ou comme femme de ménage chez les étrangers, suffisaient tout juste à faire vivre trois personnes — d'autant plus que, malgré la surveillance incessante de sa fille, Kerneur dépensait toujours au cabaret une bonne partie de l'argent si péniblement gagné. Et alors, et comme il y avait longtemps que les économies laissées par Marie-Jeanne avaient été dépensées, et comme Séraphine ne pouvait songer à en faire pour son compte, les parents Lenoan avaient très nettement dit à leur fils que jamais ils ne lui permettraient d'épouser une fille sans le sou; et telle était la puissance de l'autorité paternelle en ces coins de Bretagne, que Léopold, bien que majeur, s'était incliné devant cette décision, sans songer à se révolter. Mais, non moins nettement, il avait déclaré à son tour, que puisqu'il ne pouvait épouser Séraphine, il ne se marierait pas, et tenait parole, malgré les agaceries, qui ne faisaient pas défaut, des autres filles du bourg. Cette fidélité était le seul point lumineux de la vie de la pauvre Séraphine, qui ne désespérait malgré tout pas encore de réaliser son rêve.

Elle poussa un gros soupir, et lasse après une rude journée de travail, elle se laissa tomber sur le banc de noyer ébré adossé au mur. Pour se reposer, elle sortit ses pieds nus de ses sabots; puis, les coudes sur la table, la tête entre les mains elle réfléchit.

...Payer les dettes, assurer les besoins du ménage, mettre de côté une petite somme... Economiser davantage encore, rogner sur les dépenses de chaque jour? impossible. Gagner de l'argent, plus d'argent?... mais comment?

Ah! à cette dernière question il y avait bien une réponse, mais de laquelle Séraphine détournait sa pensée. Huit jours auparavant, Mme le Barrier, cette dame d'Angers dont la famille était établie à Port-Navalo pour quelques semaines, lui avait demandé pourquoi, capable et intelligente comme elle l'était, elle ne s'engageait pas pour l'hiver comme domestique chez l'une ou l'autre des familles passant l'été au bourg? « J'ai eu moi-même pendant plusieurs années à mon service une Bretonne comme vous que j'avais ramenée des Côtes-du-Nord, et qui m'a quittée pour se marier, ayant ainsi amassé pas mal d'économies... » avait-elle dit. Séraphine avait immédiatement allégué l'impossibilité pour elle de quitter les siens, mais depuis lors, et bien souvent ces paroles, revenant à sa mémoire, l'avaient rendue songeuse...

— Je suis bien libre de m'en aller, après tout, dit-elle à demi-voix. Le père n'a pas le droit de me retenir...

— ...Voici le pain, fit Joséphine rentrant brusquement. Soupons vite, Séraphine, j'ai faim.

Trop fière pour poser une seule question au sujet des Lenoan, Séraphine fit chauffer la bouillie de millet qu'elle avait préparée le matin. Les deux sœurs prirent leur frugal repas rapidement et silencieusement, puis Joséphine, après avoir dit ses prières, se dévêtit et se glissa dans le grand lit.

— Tu ne te couches pas, Séraphine?

— Bientôt.

Mais dès que la fillette fut endormie, Séraphine quitta sans bruit la maisonnette. Elle arriva sur le quai juste à temps pour arracher son père aux délices d'une trop longue conversation, qui allait se terminer au cabaret.

(A suivre.)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Herisau et Teufen, fin août 1937.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons la joie de vous inviter à notre XXXVI^e Assemblée générale, qui aura lieu à Bâle, les 2 et 3 octobre. La lettre d'invitation des Sociétés bâloises et le programme ci-joints vous donneront toutes les indications nécessaires. Les autorités de Bâle nous offrent pour la séance de samedi la salle du Grand Conseil, à l'Hôtel de Ville (place du Marché), pour le dimanche matin on nous a réservé la Salle du Chapitre (Münstersaal), au Bischofshof, tout près de la Cathédrale. Les Sociétés bâloises nous convient à une soirée familière dans la Maison paroissiale de Saint-Jean, dans la banlieue, et le banquet sera servi au restaurant du célèbre Jardin zoologique. Nous sommes persuadées que la variété extérieure de cette assemblée sera un attrait de plus pour les déléguées et les amies de notre Alliance.

Les sujets de conférence proposés par nos Sociétés étant trop nombreux pour que nous puissions donner suite à tous les vœux, nous avons choisi ceux qui nous paraissent les plus appropriés à l'heure présente. L'an dernier déjà, l'on nous avait demandé de faire parler une personne compétente de l'influence négative que la presse exerce sur la jeunesse par ses comptes rendus d'accidents et de crimes. Ce vœu ayant été répété cette année-ci, nous tâcherons de traiter cette question sous ses différents aspects.

Un autre vœu exprimé par nos Sociétés concerne l'éducation nationale et civique, et certes nous ne pouvons rester indifférentes à ce problème.

Samedi, après les rapports statutaires, seront faites des communications sur le problème des prix et sur nos relations avec le Conseil international des Femmes.

A l'ordre du jour de notre Assemblée des déléguées, vous retrouverez la révision de l'article 8 de nos statuts, demandée l'an passé par la Centrale féminine de Saint-Gall. L'article modifié entraîne nécessairement une modification de l'article 6. Ces deux articles seraient ainsi libellés de la façon suivante:

Art. 6. — Toute Société faisant partie de l'Alliance doit se faire représenter à l'Assemblée générale annuelle. En cas de nécessité, deux Sociétés pourront envoyer la même déléguée.

Les membres du Comité de l'Alliance ne peuvent pas représenter de Société.

Art. 8. — Chaque Société faisant partie de l'Alliance, qu'elle soit Société autonome, Centrale ou Section, sera représentée aux Assemblées générales par une mandataire officielle ayant droit de vote.

Ont droit de vote également les Présidents des Commissions ou leur représentant. La Présidente de l'Alliance détermine les voix. En cas de propositions urgentes adressées directement à l'Assemblée générale, les membres du Comité ont droit de vote.

Vous connaissez les raisons de cette modification, raisons invoquées par la Centrale de St-Gall. Elle estime que le Comité, qui a déjà étudié et préparé les questions à l'ordre du jour des Assemblées, devrait abandonner le vote aux déléguées des Sociétés. Une exception serait faite pour les votations concernant les motions d'urgence envoyées directement à l'Assemblée générale et dont les Sociétés n'auraient pas eu connaissance à temps.

L'interdiction aux membres du Comité de représenter une Société devrait entraîner les Sociétés à s'adresser plus directement aux Assemblées générales.

La révision avait été acceptée l'an dernier à une forte majorité, mais pour qu'elle entre en vigueur, il faut une seconde votation.

Avec cette circulaire vous recevez votre carte de déléguée. Cette carte doit être échangée, avant l'Assemblée, à l'entrée de la salle du Grand Conseil, contre la carte de vote bleue.

Nous serions reconnaissantes aux Sociétés qui ne se font pas représenter de nous en prévenir. Notre caisse de voyage, à laquelle vous pouvez avoir recours permet aux Sociétés financièrement faibles d'envoyer une déléguée. Les demandes de subvention devront être adressées avant l'Assemblée générale à la trésorière, Mme Schoenauer-Regenass, Pfaffenlohweg, 49, Riehen près Bâle.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de quatre nouveaux membres. Ce sont:

Schweizerischer Frauenturnverein;
Frauen-Armenverein Teufen;
Frauenhilfe des Advent-Wohlfahrtswerkes der Gemeinshaft der Adventisten in der Schweiz.
Société d'utilité publique des femmes suisses, Section de Heiden.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et espérons une heureuse rencontre des anciens et des nouveaux membres à notre Assemblée de Bâle.

Veuillez recevoir, chères Alliées, nos meilleures salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: C. NEF.
La Secrétaire: A. RECHSTEINER.

Invitation des Sociétés bâloises

Bâle, fin août 1937.

MESDAMES,

Il y aura bientôt vingt ans que l'Alliance a siégé à Bâle. Un laps de temps considérable! Aussi les Bâloises seront-elles doublement heureuses d'accueillir leurs sœurs de toute la Suisse dans notre « coin frontière ». Nos douze Sociétés affiliées à l'Alliance feront de leur mieux pour vous rendre le séjour au bord du Rhin agréable et intéressant, et pour vous offrir tout ce qu'on peut mettre d'instructif et de délassant dans une journée et demie.

Pour les délibérations de samedi, notre Gouvernement nous offre l'Hôtel de Ville; dimanche matin, nous siégerons dans la salle du chapitre, au-dessus du cloître, à l'ancien Palais épiscopal; ainsi vous apprendrez à connaître une partie du Vieux-Bâle. Le dimanche après-midi est destiné, — selon vos possibilités, — à la visite du Jardin zoologique et du Musée des Beaux-Arts, ou encore à une excursion sur le Rhin jusqu'au Waldhaus, dans la Hardt.

Faites-nous le plaisir d'arriver en foule et montrez-nous par là que, malgré notre éloignement extrême, vous nous estimez et nous aimez comme vos fidèles collaboratrices et « honnêtes confédérées ».

Au nom des Sociétés bâloises affiliées à l'Alliance:

La Centrale féminine des deux Bâles.

* * *

Nous vous recommandons les hôtels suivants en vous priant de retenir directement vos chambres:

Prix de la chambre avec petit déjeuner et service.

Près de la gare:

Schweizerhof	Fr. 8,80
St.Gothard et Terminus	» 6,60
Fortuna	» 5,50
Bernerhof-Parkhôtel	» 5,50 à 6,60

Id. Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, 20 h. 30, séance privée des déléguées. (Palais Wilson).

Lundi 10 septembre:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Hôtel des Bergues, 20 h. 45; Réception offerte aux femmes membres de délégations à l'Assemblée de la S. d. N.

Jeu 23 septembre:

LAUSANNE: Cartel Romand d'Hygiène sociale et morale, Assemblée d'automne, 11 h. 30 (Hôtel Beau-Séjour), Ordre du jour: Matin: affaires administratives; 13 h.: dîner en commun; 14 h. 30: La protection de la famille dans sa santé dans sa vie morale et sa fonction éducative, dans sa vie économique. Exposés suivis de discussion.

Mesdames, pour vos renseignements

sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
A LUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

De la classe enfantine à la Maturité

Externat, demi-internat, internat

ECOLE DUMUID

43 bis, r. de Lyon - Tél. 27.560
Apprentissage commercial rapide et approfondi: 32 h. par semaine pour 60 fr. par mois. Demandez la liste des cours.

IMPRIMERIE RCHTER. — GENÈVE

A 10 minutes de la gare:

Baslerhof, Hospice, situation avantageuse, Aeschenvorst, 55 Home de la gare des « Amies de la jeune fille », Steinentorberg » 4.40

A 20 minutes de la gare:

Hôtel de la Croix-Bleue, Petersgraben » 5.—

Pour obtenir des logements gratuits, dont un certain nombre sont à notre disposition, veuillez vous adresser à Mme Burkhardt-Matzinger, Feierabendstrasse, 10.

Pour le dîner au Jardin zoologique (Bachletenstrasse 75), veuillez vous inscrire jusqu'au 1^{er} octobre chez Mme Hockenjos, Steingraben 58. Prix: 3 fr., service compris. Tram, départ place du Marché, Nos 8 et 18, arrêt Steinering.

Prix d'entrée au Jardin zoologique, 60 cts. s'il y a 100 personnes, et 80 cts. en cas d'une participation moindre.

Samedi matin, dès 11 heures, il y aura à la gare des dames des Sociétés bâloises pour recevoir leurs hôtes. Un bureau de renseignements y sera organisé; on y trouvera les billets de logement et les cartes de banquet. Des éclaircissements seront à la disposition des arrivantes. Dès 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville, on distribuera des cartes de banquet et des cartes de vote. Tram pour l'Hôtel de Ville partant de la gare, Nos 4 et 8.

Samedi après-midi, entre 16 et 17 h., pendant le thé, les femmes abstinences serviront des rafraîchissements bon marché.

Pour le samedi, nous indiquons quelques adresses, où l'on trouvera des repas à prix modiques:

Frauenunion, Pfluggasse;
Baslerhof, Aeschenvorstadt;
Gfeller-Rindlisbacher, Eisengasse.

Les lignes de tram conduisant à la Maison paroissiale de Saint-Jean, où aura lieu la soirée familière, sont: en partant de la gare: No 1 arrêt Kannenfeldplatz; en partant de la ville: No 3, avec changement au St.Johannring, de là par No 1 jusqu'à l'arrêt de Kannenfeldplatz.

Le culte à la Cathédrale et dans les autres églises commencera à 8 heures.

Pour l'après-midi du dimanche, nous prévoyons, à côté de la visite du Jardin zoologique, une visite au Musée des Beaux-Arts avec guide, éventuellement une visite au Musée ethnographique et une excursion sur le Rhin au Waldhaus dans la Hardt.

ATTENTION!!

Le dernier moment est venu pour profiter encore de nos prix avantageux.

Potagers à charbon „LE RÊVE“
Gaz - Electricité

Une seule adresse „LE RÊVE“

2, RÔTISSERIE J. DUBOUCHET

Facilités de paiement

Nous faisons toutes réparations des potagers et cuisinières à gaz

L'ÉCOLE DE

Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits

Cours le jour et le soir toute l'année.

Suivez les cours par correspondance.

Ecole d'Études sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 26 octobre 1937 - 25 mars 1938

Culture féminine générale.

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protectors de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, de secrétaires d'institutions sociales, de bibliothécaires.

Ecole de Laboratrices.

Des auditeurs sont admis à tous les cours.

Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (Villa Ange-Jardin).

Prog. (50 cts) et renseign. par le Secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

guerre des Sassi Grossi à Giorno. En ma qualité de fervente patriote, j'ai tenu à assister à cette inauguration.

Comme toujours dans ces occasions, nous avons eu cortège, réception, messe de camp, banquet et discours. Ceux de Mgr. Gelmini, et de M. Motta, président de la Confédération ont été spécialement applaudis.

Le soir, une petite fête intime s'est déroulée à la cantine, en l'honneur de M. Motta citoyen du beau Val Leventino, auquel fut offert un portrait artistique, accompagné d'un album contenant les signatures des donatrices. Dans son discours de remerciements, M. Motta fit ressortir les qualités des femmes tessinoises, et émit le vœu « que le jour ne soit plus éloigné, où les femmes pourront jouir des mêmes droits civiques et politiques que les hommes ». Je suis heureuse de vous communiquer ce vœu, auquel je m'associe de tout cœur.

Avec mes salutations cordiales.

FLORA VOLONTERI.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève

A l'Union des Femmes, r. Et. - Dumont, 22

A l'Administration, rue Micheli-Du-Crest, 14



INSTITUT JAKUES-DALCROZE

RHYTHMIQUE - SOLFÈGE - Adaptation de la méthode au PIANO

Cours pour professionnels (diplôme), Cours pour amateurs, étudiants et instituteurs.

Cours populaires du soir de Rhythmique et Technique corporelle à prix réduits

Cours combinés de Rhythmique-solfège pour enfants. Jardin d'enfants (4 à 6 ans)

Ouverture des Cours: LUNDI 13 SEPTEMBRE

Inscriptions et renseignements au Secrétariat de 10 h. à 12 h. et de 3 h. à 6 h. (44, Terrassière)



LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE

l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert dès le 6 septembre

tous les jours (dimanche excepté)

de 10 h. à midi et de 14 à 18 h.

à côté de l'American-Express

Angle de la rue du Mt-Blanc, N° 7: entrée rue du Cendrier, N° 28

Tél. 28.503

Renseignements. — Adresses. — Journaux féministes. — Organisation de réunions familiales, de causeries, de conférences, etc., sur des questions internationales d'intérêt féminin.



Ce que tout le monde devrait savoir!

C'est ainsi que s'appellent les produits créés en propre par l'USC pour ses sociétaires, et qui se caractérisent par leur excellente qualité et leur bas prix. La coopération est un mouvement d'entraide qui ne vise pas le profit, mais uniquement le bien-être des sociétaires. Les coopératives veulent servir et non gagner. Les grandes entreprises de profit voient donc, dans les efforts coopératifs qui visent à l'intérêt public, une limitation de leur puissance et mettent tout en œuvre pour entraver le développement des coopératives. — Seule la fidélité convaincue et inébranlable des sociétaires pour leur coopérative permettra de parer à ces tentatives hostiles.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

